

Famille du média : PQR/PQD  
 (Quotidiens régionaux)  
 Périodicité : Quotidienne  
 Audience : 1388000  
 Sujet du média :  
 Actualités-Infos Générales



Edition : 1er décembre 2022  
 P.37  
 Journalistes : Juliette Duclos  
 Nombre de mots : 900

**SANTÉ** | Depuis la réforme des transports sanitaires urgents en juillet, le Samu fait de plus en plus appel à eux pour assurer des transferts à l'hôpital. Sauf que les financements promis par l'État se font attendre.

# Très sollicités, les ambulanciers craignent de ne plus être payés

Juliette Duclos

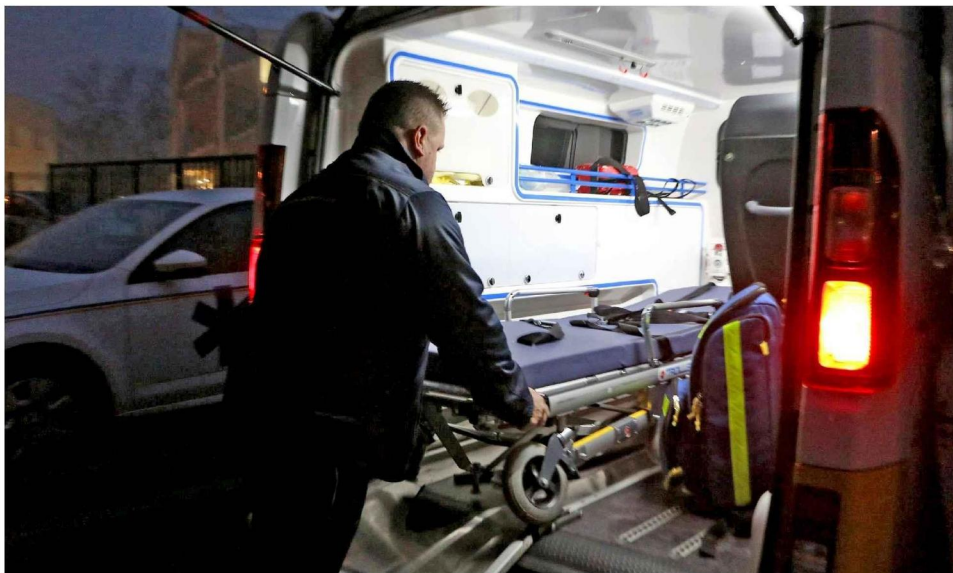
**DANS LA SALLE** de repos, Mickaël, 44 ans, et Kevin, 30 ans, attendent leur prochaine mission. La télévision est allumée, des collègues passent et repassent pour se servir un café ou simplement discuter. Les deux ambulanciers, eux, sont de retour de l'hôpital de Creil, ils viennent de désinfecter leur véhicule.

« On était parti pour un malaise, sans perte de connaissance, mais l'infirmière a fait un test, l'homme avait le Covid », explique l'un. Tension, fréquence respiratoire, température, glycémie... Dans l'ambulance, un premier bilan a été réalisé par les professionnels, transmis en direct au médecin régulateur du Samu. « Le monsieur ne voulait pas être transporté à l'hôpital, il a fallu le convaincre », raconte Kevin. À côté, Mickaël jette un regard à son portable, c'est bon, toujours pas d'intervention...

**« C'est différent chaque jour, on est dans l'adrénaline »**

Depuis 14 heures, les deux hommes sont en « garde UPH » comme ils l'appellent. UPH pour Urgence pré-hospitalière. C'est-à-dire qu'ils s'occupent des transports urgents de personne à l'hôpital à la demande du Samu. « C'est complètement différent de ce que l'on peut faire d'habitude », explique Mickaël.

Ce matin, il faisait du « transport programmé » : « J'ai accompagné une personne âgée à l'hôpital pour ses dialyses. » La routine, même si « on les aime bien nos petits patients ». La suite de l'après-midi, elle, sera pleine



Creil, mardi. Depuis la réforme, Mickaël, lorsqu'il est de garde, peut être appelé à tout moment. Comme ce soir-là, à la nuit tombée, où il se prépare pour partir en intervention.

revenu minimum de garantie, mais on est bientôt au début du mois de décembre et toujours rien... » Ce dirigeant de nombreuses sociétés d'ambulance dans le département a fait le calcul : « On devrait toucher 64 € de l'heure, par 24 heures, ce qui représente près de 185 000 €, pour quatre mois. »

**« Cela peut mettre en péril l'accès aux soins »**

Les entreprises doivent donc avancer les frais, mais pour combien de temps ? « On a des sites au bord du dépôt de bilan ou proche d'un plan de sauvegarde de l'emploi. On est à bout de souffle. Cela peut vraiment mettre en péril la profession et l'accès aux soins », assume ce secrétaire national de Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA). Il pointe également l'inflation galopante, qui participe à affaiblir ce corps de métier. « Nos tarifs ne sont pas libres (ils sont fixés par l'Assurance maladie) et n'ont pas été revalorisés depuis 2020. Cela pose un réel problème car tout a explosé et aujourd'hui, on ne sait pas répercuter ces augmentations sur nos marges. »

Ce représentant a déjà été reçu par le cabinet du ministre de la Santé, François Braun, pour l'alerter sur leur situation. « On nous a renvoyés vers l'Assurance maladie qui est supposée nous recevoir avant la fin de l'année. »

d'imprévue. « Cela peut être calme, comme très mouvementé, c'est complètement différent chaque jour, on est plus dans l'adrénaline », continue cet ambulancier de vingt ans de métier.

Dimanche dernier, Kevin relate une intervention en urgence, dans une maison d'accueil pour personnes handicapées à Gouvieux. « Son rythme cardiaque était bas, son état s'est dégradé et il a dû être mis sous oxygène. » Et être transporté en urgence aux urgences de Creil. Le trentenaire est en apprentissage, au sein du Groupe Creil Ambulances. « Ça faisait longtemps que j'essayais de faire ce métier-là, mais j'en ai jamais eu l'occasion. » Il a fini

par « tout lâcher » l'année dernière. « Comparé à l'usine, je me sens vraiment utile dans ce que je fais. »

**De « transporteur » à « professionnel de santé »**

Derrière son sentiment « d'utilité sociale », la réforme des transports sanitaires urgents, mise en place en juillet dernier, qui a permis aux ambulanciers privés de se voir reconnaître pleinement leur rôle dans la chaîne de soin, en leur confiant l'urgence pré-hospitalière – avant assurée par les sapeurs-pompiers.

« J'étais sur un appel Samu et j'ai un médecin qui m'a appelé le transporteur. Je leur ai répondu que j'étais diplômé d'État et que j'étais un profes-

sionnel de santé », illustre Mickaël. « Et moi, on m'a déjà traité de taxi », abonde Kevin.

Mais si la réforme était souhaitée par les quelque 55 000 ambulanciers de France, les financements qui devaient être alloués par l'État aux entreprises pour accompagner cette loi n'ont toujours pas été versés dans la majorité des départements français, dont l'Oise.

« Depuis quatre mois, j'ai deux équipes mobilisées, chaque jour, pour répondre aux demandes de transport urgent. Cette mise à disposition, c'est une mission de service public, sauf que l'État ne respecte pas ses engagements. On était supposé percevoir un



**C'est une mission de service public, sauf que l'État ne respecte pas ses engagements**

Pierre-Yves Vanstavel, dirigeant de nombreuses sociétés d'ambulance dans l'Oise

